



«Mettez dans une même pièce un ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, un scientifique de renommée internationale, Jean Jouzel, et un économiste spécialiste du climat, Stéphane Hallegatte. Vous obtiendrez un débat engagé, réchauffant et plus que jamais d'actualité».

C'est un magazine français nouvellement en kiosque, *Terra Eco* (sous-titré «Le média du développement durable», en vente aussi dans quelques villes du Québec), qui propose une telle interview dont on peut retenir une phrase du ministre de l'écologie Jean-Louis Borloo: «Soit vous faites bouger tout le monde, soit ça se terminera mal».

## LES MÉDIAS DIFFUSEURS DE L'INFORMATION

### Information à caractère scientifique:

Le monde scientifique, plongé dans la recherche, publie des études dans des revues spécialisées et ne dispose pas toujours en son sein des «passeurs de savoir» si nécessaires dans une démocratie: les médias peuvent prendre le relais.

### Information à caractère politique:

Les médias éclairent les citoyens sur les intentions et la profondeur de la motivation des personnalités de pouvoir. Ce rôle d'interface entre les décideurs politiques et le public est en même temps un pouvoir. On dit que c'est le quatrième aux côtés des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. En période d'élection par exemple, un média peut privilégier ou occulter l'existence de tel ou tel personnage...

S'ils ne font pas la pluie et le beau temps, les médias peuvent contribuer à l'ascension médiatique d'une personne ou à sa descente aux oubliettes. C'est pourquoi accéder à plusieurs médias permet de mieux appréhender le réel. Le pluralisme est donc une nécessité en démocratie.

### Le cas d'Internet

À l'évidence, Internet, ce nouveau média du XXI<sup>e</sup> siècle, joue un rôle à nul autre pareil. Par son indépendance des grands groupes financiers de la presse, il est appelé à un développement concurrençant la télévision dans les chaumières.

Mais si les médias traditionnels (presse écrite, radios et chaînes de télévision) peuvent être contrôlés par des organes créés pour respecter des règles légales, Internet n'a pas cet encadrement et on y trouve le meilleur et le pire avec de grandes difficultés à supprimer le pire.

## ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Les médias ne peuvent pas tout, mais il faut apprendre à vivre avec eux et cela dès l'enfance ou en tout cas dès l'adolescence. Les recommandations du séminaire de Séville (2002), qui réunissait des membres de l'Unesco, fixent le cadre d'un programme spécialisé à l'éducation aux médias.

«L'éducation aux médias veut dire enseigner et apprendre avec et sur les médias plutôt qu'à travers les médias. Elle comprend l'analyse critique et la production créative. Elle peut et doit avoir lieu dans un cadre formel et informel. Elle doit promouvoir l'esprit de communauté et de responsabilité sociale, aussi bien que l'accomplissement personnel.x

L'Unesco a publié en 2007 un kit d'éducation aux médias. Il comprend des manuels à l'intention des enseignants, des élèves et des parents, ainsi qu'un manuel des relations éthiques avec les professionnels et un manuel de maîtrise de l'Internet. Pour télécharger le kit en français: <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001492/149278F.pdf>.

Terminons avec cette autre citation: «Pour que la société de l'information soit une société plurielle, inclusive et participative, il est plus que jamais nécessaire de fournir à tous les citoyens et en particulier aux jeunes, les compétences pour décrypter l'information, prendre la distance nécessaire à l'analyse critique, l'utiliser et être soi-même producteur de contenus».